

### Modernisation des projecteurs du Théâtre El Zocalo

Avec le concours d'un mécène pour améliorer la qualité de l'éclairage et diminuer la consommation, la ville de Barcelonnette a investi dans huit projecteurs led à variation de couleur télécommandée et quatre projecteurs entièrement pilotés (zoom + couleur).

### Les Finances de la ville

Avec un score de 22, les finances de la ville sortent, après plusieurs années de strict contrôle des dépenses, de la zone de préalerte définie par les Finances Publiques. Elles restent cependant sous surveillance mais le Préfet nous écrit : *Nous tenons à souligner les efforts déjà entrepris pour ré-équilibrer la situation financière de votre commune et à vous encourager à poursuivre dans cette voie.*

### l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

L'élaboration de l'AVAP déjà évoquée dans le n°4 des «Clefs» de mai 2017, est toujours en cours d'élaboration. Dès les retours des avis des Personnes Publiques Associées, l'Enquête Publique sera lancée. Nous espérons une large consultation.

Tous les documents sont consultables en mairie ou sur le site Internet : [www.barcelonnette.fr](http://www.barcelonnette.fr)

### Restaurant de la piscine

Après une période transitoire, faisant suite à la résiliation anticipée par le précédent gérant de la convention en cours du restaurant de la piscine, la commune a engagé une large consultation avant la saison estivale 2018, en vue de trouver un nouveau délégataire. À l'issue de la procédure réglementaire, la candidature de Florian Franssen a été retenue. Un contrat de cinq ans, commençant le 1<sup>er</sup> juin 2018, a été conclu avec ce professionnel de la restauration, installé dans la vallée depuis de nombreuses années. Nous souhaitons donc à Florian et à son équipe, la bienvenue au *Restaurant de la Piscine* du parc de l'Adroit et une belle saison ensoleillée !

### Précisions

Contrairement à ce qui a été indiqué dans le précédent numéro, les deux bornes de recharge pour véhicules électriques ne peuvent pas alimenter les vélos à assistance électrique. De plus les automobilistes doivent être munis d'une carte bancaire autorisant les paiements sans contact.

### La Villa Anita

Ce terrible incendie du 23 mars a marqué les esprits. Heureusement il ne fut la cause d'aucune victime, mais tout le monde mesure le préjudice. Villa «phare» à l'endroit le plus fréquenté de la ville, elle offre désormais un triste spectacle. Un rapport d'expert en structure qui a examiné la villa tend à montrer qu'elle peut être réparée. La commune suit de près l'évolution de ce dossier. Une intervention pour enlever les éléments de toiture risquant de retomber sur l'espace public devrait avoir lieu en première phase. Compte tenu du nombre important de villas de ce type dans la Vallée et prenant en compte les difficultés rencontrées par les pompiers lors de cet incendie, au cours d'une réunion en sous-préfecture, il a été décidé d'adresser à chaque propriétaire de villa une circulaire d'information et ensuite de les réunir le 16 août pour répondre à leurs questions.

### Le nouveau «Toute La Vallée»

C'est le titre du périodique trimestriel édité par l'association Sabença de la Valeia, avec comme sous-titre *La vie en Ubaye*. Pour marquer les 20 ans de cette publication réalisée par des bénévoles, le numéro double du mois de juin vient de paraître. Il faut en féliciter les concepteurs et réalisateurs car avec une illustration riche et en quadrichromie, complétée par une nouvelle et élégante maquette, cette revue est digne de son «grand frère» la revue *l'Alpe*, née aussi en 1998. Les textes de qualité sont variés et à la hauteur de la présentation. En vente à la maison de la presse, à la librairie Imaginez, à l'Office du Tourisme, au musée, à la Sabença... et dans toute la Vallée. Pour s'abonner, s'adresser au pavillon de l'association avenue de la Libération.

### Un nouveau règlement pour le marché bi-hebdomadaire

Au cours de la précédente saison, les policiers municipaux ont été confrontés à des situations délicates sur le marché. Pour tenter d'éviter que de tels dysfonctionnements se reproduisent, il a été décidé, en début d'année 2018, d'élaborer un nouveau règlement portant sur tous les aspects de la vente sur le marché de Barcelonnette par les professionnels : respect des obligations légales administratives, des règles d'hygiène et de sécurité, de présentation des denrées à la vente, d'étiquetage des prix,... Les travaux ont été menés à bien par un comité de pilotage municipal, auquel ont été associés deux marchands ambulants présents à l'année sur le marché. Comme le prévoient les textes, une fois abouti, le règlement a été soumis à l'avis de la commission paritaire des foires et marchés, au sein de laquelle siègent notamment trois représentants désignés par les marchands ambulants réguliers eux-mêmes. Il est consultable en mairie et sur le site internet de la commune: [www.barcelonnette.fr](http://www.barcelonnette.fr)

### AGENDA

#### Consulter le programme d'animation en ligne : [www.barcelonnette.com](http://www.barcelonnette.com)

#### JUILLET 2018

> mercredi 4 : permanence Logiah Info Bus - place Aimé Gassier  
> jeudi 5 : *Britanicus* de Racine (Théâtre) - Retransmission depuis le théâtre de la Comédie Française-Ciné Ubaye.  
> jeudi 12 : *Didon et Enée* opéra de Henry Purcell - projection gratuite en plein air et en direct du Festival d'Aix en Provence - Parc de la Sapinière  
> du mardi 17 au dimanche 29 : **Festival des enfants du Jazz** avec *Sandra Nkaké, Electro Deluxe, Keziah Jones, Selah Sue acoustic.*  
> Jeudi 26 : permanence architecte des bâtiments de France sur rdv 04.92.36.70.60 - en mairie.

#### AOÛT 2018

> mercredi 1<sup>er</sup> : permanence Logiah Info Bus - place Aimé Gassier  
> du lundi 6 au mercredi 15 : **Fêtes Latino Mexicaines**  
> du dimanche 19 au samedi 25 : **VIII<sup>e</sup> Biennale de musique classique** avec le *Stabat Mater* de Dvorak, des concerts autour de Bach, de Mendelssohn, de Mozart, de Chausson  
> du lundi 20 au samedi 25 : **La Danse fait son cirque** - Festival - 4eme édition - ZC du Pont Long

#### SEPTEMBRE 2018

> samedi 1<sup>er</sup> : Forum des Associations  
> mercredi 5 : permanence Logiah Info Bus - place Aimé Gassier  
> du vendredi 7 au dimanche 9 : **Alpes Adventure Motofestival**  
> samedi 29 : *Foire Saint Michel*

#### D'AUTRES DATES A VENIR

> lundi 1<sup>er</sup> octobre : Grande réunion des professionnels sur le Tourisme  
> mercredi 4 octobre : permanence Logiah Info Bus - place Aimé Gassier

Clefs de la ville n°8 - juin 2018.

**Directeur de publication :** Pierre Martin-Charpenel.  
**Impression :** JM Barcelonnette  
**Mise en page :** Laurence Lecuyer, Marielle Fribourg  
**Crédits photos :** [www.barcelonnette.fr](http://www.barcelonnette.fr)  
tél : 04 92 80 79 00  
<https://www.facebook.com/mairiede-barcelonnette/>

Remerciement aux élus et non élus qui ont participé à la rédaction de ce numéro : Michèle André, Yvan Bouguyon, Jennifer Dupitier.



# Les clefs de la ville

La lettre d'information de la commune de Barcelonnette - n° 8 / juin 2018

### ÉDITO

#### Tourisme et accueil

Dans les deux derniers numéros des «Clefs» j'ai abordé le thème de l'économie et le rôle du tourisme pour notre ville. A la veille de la période où nous allons connaître le maximum d'activité, avec des séjours plus ou moins longs de vacanciers, mais aussi devant le nombre important de visiteurs qui transitent en tous sens dans la Vallée, il faut aborder sur la notion d'accueil.

Sans équivoque, la meilleure publicité pour une destination vacances - comme pour tout autre produit ou service - est la publicité de bouche à oreille, ce qui est vérifié à longueur de sondages. C'est aussi celle qui coûte le moins cher ! Ne vous êtes-vous jamais déterminé dans un choix après avoir écouté un ami ou un parent faire l'éloge d'une destination ? Par contre si ces personnes n'ont pas été satisfaites, elles sauront aussi vous dissuader de renouveler leur expérience.

Pour développer cette publicité il importe à chaque acteur local de bien prendre conscience que son rôle est fondamental et, pour réussir (dans son entreprise comme pour l'image de sa ville), il faut avoir la volonté de bien accueillir.

La qualité de l'accueil est la base de toute démarche locale. Elle peut faire oublier des petits désagréments inévitables et, pour la plupart des acteurs vivant du tourisme, elle ne coûte rien, ce n'est pas une charge supplémentaire. Bien entendu le professionnel doit l'expliquer à ses salariés, c'est dans l'intérêt de tous, c'est à chacun de s'impliquer. La commune a aussi son rôle à jouer pour améliorer l'accueil de tout ce flot de personnes. Par exemple, c'est l'indispensable propreté de la ville que nous nous efforçons de maintenir malgré l'attitude incompréhensible de certains propriétaires de chiens... Au-delà de l'accueil proprement dit, la qualité du service offert conforte une destination touristique. C'est une autre question importante pour un public qui devient, à juste raison, de plus en plus exigeant. Les professionnels, comme la collectivité, doivent y veiller et s'adapter à cette demande. Nous en reparlerons.

Pierre Martin-Charpenel



#### LA MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (MSAP)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Maison de Services au Public est rattachée à la communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon et est devenue ainsi intercommunale.

Néanmoins toujours située au 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville, la MSAP vous accueille, vous informe et vous oriente dans l'ensemble de vos démarches administratives. Vous pouvez tout aussi bien être accompagné dans la constitution de vos dossiers qu'être assisté dans les demandes en ligne. La MSAP est partenaire d'opéra-

teurs nationaux tels que Pôle Emploi (situé juste à côté), la CPAM, la CAF, l'Assurance retraite... La mise en relation avec ces administrations est ainsi facilitée. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à venir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 ainsi que les mardis et jeudis de 13h30 à 16h.

Pour une meilleure accessibilité et pour regrouper différents services en un même lieu, la MSAP sera amenée à déménager dans les mois à venir. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé. Suivez la MSAP sur Facebook via la page **MSAP UBAYE**.

#### LUNDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE

**Notez cette date. Tous les professionnels de Barcelonnette, tous ceux qui ont conscience de l'importance du tourisme pour l'économie locale sont invités à une grande réunion d'information et d'échanges sur ce thème. Des spécialistes viendront enrichir nos connaissances, stimuler nos réflexions, répondre à nos interrogations... il y sera question d'accueil.**



## LA RESERVE CIVIQUE

Cette Réserve a été créée en 2017, elle vise à encourager l'engagement citoyen, face à diverses problématiques pouvant se poser sur les territoires. Elle contribue à développer la fraternité, la cohésion nationale et la mixité sociale. Elle permet à toute personne qui le souhaite de s'engager à servir les valeurs de la République en participant à des missions d'intérêt général à titre bénévole et occasionnel. Elle est basée avant tout sur la motivation des personnes. Les réservistes sont affectés sur des missions selon, leurs souhaits, leurs disponibilités et leur savoir-faire. Les domaines d'action sont multiples : l'éducation, la santé, le sport, la culture, la sécurité, les situations d'urgence, etc.

Notre territoire, la Vallée, est particulièrement exposé aux risques naturels, nous avons pu le constater ces derniers mois. En outre, en prenant conscience de notre éloignement des centres pouvant apporter ici des renforts en cas de difficultés majeures, de crise d'urgence, une telle réserve pourrait alors jouer un rôle très important.

Dans ce type de situation, des réservistes ubayens, sans être spécialistes en quoi que ce soit, pourraient apporter leur concours aux forces locales que sont les Pompiers et/ou la Gendarmerie. Par exemple, face à une inondation telle que celle de 1957 : les bras des Chasseurs Alpins ne sont plus là, ceux de la Réserve Civique seraient indispensables. Nous ne sommes pas à l'abri d'autres types de catastrophes, incendies, éboulements, glissements de terrain ...

Face à ces risques réels une telle Réserve Civique semble indispensable. Les contraintes demandées seront légères ou nulles, **renseignez-vous auprès de la Mairie.**

## AMELIORATION DU LOGEMENT

Vous avez des projets de travaux, **LOGIAH Info Bus** vient à votre rencontre, grâce à son bus itinérant, pour vous conseiller, vous accompagner et subventionner vos travaux que vous soyez propriétaire, locataire, occupant ou bailleur.

La démarche passe par cinq étapes : une prise de contact, une visite du logement pour orienter la procédure et vérifier l'éligibilité technique du dossier, une étude de faisabilité, une aide dans les démarches administratives et financières, un suivi et visite après travaux pour débloquer les paiements.

Ne commencez pas les travaux avant l'accord de LOGIAH. Ces aides peuvent atteindre de 35 à 50 % du montant des travaux selon les revenus.

Contactez LOGIAH par téléphone les mardis et jeudis matin au 0492710258, par mail [infobus@logiah.com](mailto:infobus@logiah.com), lors de leurs prochaines permanences sur Barcelonnette : les mercredis 4 juillet, 1<sup>er</sup> août, 5 septembre et 3 octobre 2018 - le matin sur le marché.



## ESPACE CITOYENNETÉ

C'est la loi du 10 mars 2010 qui a créé l'engagement de Service Civique. Il est destiné à tous les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) désireux de s'engager dans une mission d'intérêt général. L'accueil d'un volontaire en Service Civique doit être pensé avant tout comme la rencontre entre un projet d'intérêt général, porté par une collectivité territoriale, un établissement public, un service de l'État, une association ou un organisme à but non lucratif, et le projet personnel d'engagement d'un jeune. L'objectif est à la fois de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur de nos défis sociaux ou environnementaux, et de proposer aux jeunes un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance en eux, en compétence, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

C'est dans cet esprit que la commune de Barcelonnette a décidé, par délibération du conseil municipal du 24 janvier 2018, de solliciter son agrément préalable auprès des services de l'État (DDCSPP) en vue d'accueillir deux jeunes volontaires. Deux fiches «missions», tenant compte de l'esprit de la loi, ont été jointes à l'appui du dossier : l'une pour un *ambassadeur ou ambassadrice de la médiathèque* et l'autre pour un *animateur ou animatrice d'un pôle de ressources citoyen*.

L'agrément a été notifié à la commune le 10 avril 2018.

Rappelons que les volontaires en Service Civique relèvent d'un statut juridique à part, défini dans le code du service national. Le code du travail ne s'applique donc pas aux volontaires du Service Civique. Il n'existe aucun lien de subordination entre le volontaire et l'organisme qui l'accueille, à la différence d'un contrat de travail.



L'engagement de Service Civique ouvre droit à une indemnité financée par l'État, égale à 470,14 € par mois et l'organisme d'accueil, en l'occurrence la commune de Barcelonnette, verse à chaque jeune une prestation mensuelle de 106,94 €.

La durée de chaque mission a été fixée à huit mois à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018, pour une durée hebdomadaire de 24 heures.

La commune a l'obligation d'assurer une formation civique et citoyenne comprenant obligatoirement deux volets : un volet théorique, ayant pour objet de sensibiliser les jeunes aux enjeux de la citoyenneté ; un volet pratique, sous la forme d'une formation aux premiers secours de niveau 1.

Deux candidatures de jeunes *Valléians* ont été retenues. Celle de Marine Béraud, originaire de Jausiers, pour la médiathèque, et celle de Melvyn Allemand, originaire de Saint-Pons, pour le pôle de ressources citoyen. Nous avons plaisir aujourd'hui à vous présenter Marine et Melvyn, réunis pour la circonstance, sur le perron de l'Hôtel de Ville.

## MUSÉE de la VALLÉE

Décidément, notre musée municipal est né sous une bonne étoile ! En complément du concours de la Fondation du Patrimoine qui nous aide pour les souscriptions que chaque citoyen peut effectuer en défiscalisant son versement (voir le numéro précédent), toujours grâce à cette Fondation, La Sapinière a été sélectionnée parmi les 2 000 demandes exprimées auprès de la «Mission Bern».

Cette annonce a été faite le 31 mai dernier dans les salons de l'Élysée à Paris, en présence du Président de la République, du président de la Fondation du Patrimoine, de la présidente de la Française des Jeux et de Stéphane Bern. Ce fut l'occasion d'une présentation des 251 projets retenus qui bénéficieront de fonds provenant du Loto du Patrimoine dont le tirage aura lieu le 14 septembre. Nous connaissons ensuite le montant affecté à la Sapinière.

Actuellement, grâce aux subventions européennes et aux souscriptions, les travaux de drainage autour de la villa et de confortation de la véranda pourront cependant débuter immédiatement après la dernière animation estivale, c'est à dire après les 7, 8 et 9 septembre consacrés à la deuxième édition d'Alpes Motofestival.

## AFFAIRES SCOLAIRES

### École maternelle

Conséquence, principalement de la baisse démographique et donc de la natalité sur la commune, une classe disparaît à la rentrée prochaine.

Il en résulte : le contrat d'un agent communal en CDD s'arrêtera. Aucun autre changement pour le reste de l'équipe très appréciée par les parents. Une classe en moins mais toutes les sections seront représentées.

### École primaire

Avec des effectifs en hausse de près de 10%, grâce à de nouvelles inscriptions, l'école accueillera environ 120 élèves.

Départ à la retraite de Madame Solange Maximin après 37 années de bons et loyaux services.

Madame Joëlle Bellon prendra sa suite.

### Cité scolaire André Honorat

Depuis le 15 mai, les internes peuvent enfin prendre leurs repas du soir à l'internat au quartier du 11e BCA. Ils pourront aussi y rester en étude à la rentrée, ce qui leur donnera un véritable confort de vie en sortant à la même heure que les externes qui rentrent chez eux.

Pour l'ensemble collège/lycée, les effectifs prévus à la rentrée restent stables, autour de 620 à 630 élèves, internes compris, avec le renfort de ceux qui viennent de Marseille.

## GOLF DE BOIS CHENU

Cette année, l'association sportive du golf, aidée par la commune, a décidé de sensibiliser la jeunesse à ce sport. Avec efficacité ce club local, en accord avec les directeurs et directrices d'école, a pu proposer sept semaines d'initiation au golf à des scolaires de CE ou CM, issus des écoles communales de Barcelonnette, de Molanès et de l'école Saint Joseph. Jean-Marc Delfino, le professeur de golf, aidé par des sportifs bénévoles en est très satisfait. Il souhaitait depuis longtemps ce travail avec les enfants et espère maintenant pouvoir continuer avec tous ces gamins dès la rentrée de septembre. Grand succès lors de la journée porte ouverte du 10 juin, des familles entières, parents et enfants de tous âges, ont pu s'initier aux premiers gestes de golfeur sur le practice, avec les conseils avisés de Jean-Marc Delfino et du président du club Frédéric Chabre. À cette occasion, de nouvelles recrues ont été séduites et se sont engagées à poursuivre et profiter de ce sport. (photo ci-contre).



## URBANISME COMMERCIAL

Dans le précédent numéro, en traitant de l'action «Cœur de ville» engagée par le gouvernement dans le précédent numéro, nous avons voulu montrer que l'animation en centre ville est fondamentale. La réussite du marché de printemps le dimanche de Pentecôte et le Forum du bien-être, sont une illustration de la volonté des élus de la ville.

Suite à cet article, il est intéressant de citer une commune qui a réussi à redynamiser son centre ville. Il s'agit d'Aulnoye-Aymeries (Nord) qui connut une hémorragie démographique en passant de plus de 10 000 habitants à moins de 8 800 habitants en 2008, suite à la désindustrialisation du Nord. Face à ce désastre économique, «construire un nouveau lycée et collège au coeur de la cité a été l'une des premières pièces maîtresses du plan» indique son maire. Ensuite l'implantation d'un hypermarché en centre ville a joué un rôle de locomotive. Actuellement la population de cette commune est de 9 200 habitants malgré un taux de chômage et de pauvreté élevés.

Équipements, logements, services, un hypermarché, un programme autour de la culture ont été les clefs de la réussite de cette ville. Certes, Barcelonnette n'a pas la taille de cette ville, mais à la lueur de son évolution au cours des dernières années, n'y a-t-il pas dans cet exemple matière à réflexion ?

